



Cadre réservé à l'organisation

Stand N° :

Reçu le/...../201...

Réglé par

BULLETIN D'INSCRIPTION - Professionnels

Brocante Musicale

SAMEDI 9 AVRIL 2017

9h00 - 17h30– Salle Polyvalence Marcel Mangeant

37530 Chargé

Nom :Prénom :

Adresse :

Ville :Code postal :

Téléphone

e-mail :

Pièce d'identité (CNI, Passep., perm. de cond.) Numéro (chiffres et lettres) :

Par préfecture de Délivré(e) le :

Véhicule ayant servi au transport des objets (marque et n°) :

Nom du propriétaire du véhicule :

N° RCS, SIRET, RM :Date de délivrance :

Commune et département (pour les professionnels uniquement) :

Afin que nous puissions vous octroyer l'emplacement le plus adapté à vos besoins, veuillez préciser le type de matériels et objets que vous allez vendre :

.....
.....
.....
.....

Pièces à fournir

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Photocopie du récépissé de revendeur d'objets mobiliers ou de carte permettant l'exercice d'une activité non sédentaire ou le livret spécial de circulation modèle « A » en cours de validité.

- Règlement intérieur en **2 exemplaires** signés

Votre inscription devra être obligatoirement accompagnée de votre règlement établi à l'ordre de :
Association RKNC

Bulletin d'inscription à compléter et à retourner à :
Association RKNC
Brocante Musicale
5 bis rue de la république
37530 CHARGE
www.rockincharge.fr

Aucune demande incomplète ne sera traitée !

SALLE CHAUFFEE

40€ les 3 mètres

« Minimum 3 m. ensuite de 3 en 3 avec maxi 9 mètres »

Nombre de mètres linéaires souhaités :

Je joins à ma réservation un chèque de :

40€ x mètres =

Pour toute demande spécifique concernant l'emplacement, nous contacter (matériels, etc.).

EN EXTERIEUR

30€ les 3 mètres

« Minimum 3 m. ensuite de 3 en 3 avec maxi 9 mètres »

Nombre de mètres linéaires souhaités :

Je joins à ma réservation un chèque de :

30€ x mètres =

Possibilité de régler par virement bancaire sur le lien www.rockincharge.fr

Pour les professionnels :

Je déclare sur l'honneur être soumis aux règles de l'article L310-2 du code du commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers (art 321-7 du code pénal)

Lu et approuvé.....date :
.....

Signature :